Produits de cacao et de chocolat destinés à l'alimentation humaine

1996/0112(COD) - 15/05/2000 - Avis de la Commission sur la position du Parlement en 2ème lecture

La Commission accepte l'amendement du Parlement visant à introduire un considérant qui prévoit notamment que la Commission examine quel soutien la Communauté peut apporter dans ce contexte aux pays en voie de développement producteurs de cacao ou d'autres matières grasses végétales.